

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

Table des matières

	Pages
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats et évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 17
Annexes	18 - 19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, **FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC** tire des produits de collectes de fonds et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de **FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC** et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements auraient dû être apportés aux montants des produits de collectes de fonds et de dons, de l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 mars 2021 et 2020 et de l'actif net aux 1er avril 2020 et 2019 et aux 31 mars 2021 et 2020.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

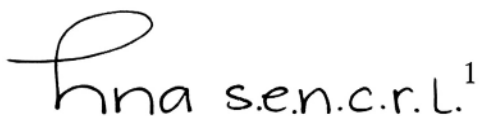
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

 hna s.e.n.c.r.l.¹

Montréal
Le 25 juin 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A116697

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
PRODUITS		
Collectes de fonds et dons (annexe A)	3 212 100 \$	3 847 486 \$
Produits de placements (annexe B)	1 351 332	721 153
Produits de subventions	478 153	-
	5 041 585	4 568 639
CHARGES		
Charges - collectes de fonds (annexe C)	1 121 790	1 233 801
Frais d'administration (annexe D)	262 047	287 692
Honoraires de gestion de placements	105 993	94 695
Communications et marketing (annexe E)	59 343	320 215
	1 549 173	1 936 403
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT CONTRIBUTIONS AUX PROGRAMMES	3 492 412	2 632 236
CONTRIBUTIONS AUX PROGRAMMES (note 13)		
Recherche	1 598 376	1 992 962
Soutien	1 021 307	1 209 102
Éducation et sensibilisation	390 372	1 029 983
Amortissement d'immobilisations corporelles	20 182	26 437
Amortissement d'actifs incorporels	48 083	46 929
	3 078 320	4 305 413
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	414 092	(1 673 177)
ACTIF NET AU DÉBUT	16 003 235	17 676 412
ACTIF NET À LA FIN	16 417 327 \$	16 003 235 \$

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC**BILAN****AU 31 MARS 2021**

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	905 556 \$	844 986 \$
Débiteurs (note 3)	671 005	605 101
Stocks	70 769	-
Frais payés d'avance	67 851	95 977
Placements réalisables à court terme (note 4)	851 312	18 410
	2 566 493	1 564 474
PLACEMENTS (note 4)	14 621 404	15 182 888
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	47 312	71 901
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	128 256	146 569
	17 363 465 \$	16 965 832 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	946 138 \$	897 597 \$
Produits reportés (note 8)	-	65 000
	946 138	962 597
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	16 417 327	16 003 235
	17 363 465 \$	16 965 832 \$

Engagements contractuels (note 10)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	414 092 \$	(1 673 177) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des placements	(846 959)	(26 539)
Amortissement des immobilisations corporelles	34 064	34 011
Amortissement des actifs incorporels	81 176	85 325
	(317 627)	(1 580 380)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	(126 706)	610 292
	(444 333)	(970 088)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Diminution (augmentation) des avances à un employé	1 700	(6 000)
Acquisition de placements	(4 782 952)	(3 124 754)
Produit de cession de placements	5 358 493	4 286 496
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 475)	(7 994)
Acquisition d'actifs incorporels	(62 863)	(124 947)
	504 903	1 022 801
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	60 570	52 713
TRÉSORERIE AU DÉBUT	844 986	792 273
TRÉSORERIE À LA FIN	905 556 \$	844 986 \$

1. Statuts et nature des activités

La fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a pour mission de financer la recherche et l'innovation, de soutenir les femmes touchées par le cancer du sein et leurs proches et faire valoir leurs intérêts et de faire de la santé du sein une priorité, grâce à des initiatives de sensibilisation et d'éducation.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception.

Les produits relatifs aux commandites sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services ont été rendus, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les produits relatifs aux ventes d'articles promotionnels et de billets d'événements sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante d'un accord, que la livraison ou l'événement a eu lieu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits reportés représentent des ventes de billets pour des événements qui n'ont pas encore eu lieu.

Les produits relatifs aux tirages et encans sont constatés à titre de produits lorsque le tirage ou l'encan a lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les produits de dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés par l'entité émettrice des actions.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Conversion de devises

Les éléments d'actif non monétaires comptabilisés à leur valeur de marché et dont le prix de marché est fixé en devises sont convertis au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments de l'état des résultats sont convertis au cours du change moyen mensuel. Les gains et pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice à même la variation de la juste valeur des placements.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas d'opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, qui sont évalués au coût, diminué de toute dépréciation faite le cas échéant;
- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, qui sont évalués à la juste valeur;
- les instruments financiers que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin lors de leur comptabilisation initiale.

La juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie à partir des cours acheteurs. Celle des placements que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur est établie à partir des rapports obtenus du courtier qui agit pour le compte de l'organisme. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à partir d'une confirmation de la juste valeur obtenue de l'institution financière auprès de qui le contrat a été négocié. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé aux résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice où la reprise a lieu.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires résultant de l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le montant des stocks comptabilisé en charges au cours de l'exercice est de 42 824 \$ (aucun en 2020).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Améliorations locatives	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Ventilation des charges de fonctionnement général

L'organisme engage un nombre de charges de fonctionnement général qui sont communes à l'administration, à d'autres fonctions, ainsi qu'aux programmes. Il ventile une partie des charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'il a jugé adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance d'exercice en exercice.

Ces charges de fonctionnement général sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

- Au prorata du temps que les ressources humaines allouent :
Salaires et charges sociales
- Au prorata de la superficie des locaux utilisés :
Loyer
- Au prorata du nombre d'employés :
Frais de bureau, d'entretien et autres

3. Débiteurs

	2021	2020
Taxes à la consommation à recevoir	50 752 \$	67 456 \$
Aide gouvernementale à recevoir	75 932	-
Avances à un employé, sans intérêts	4 300	6 000
Sommes à recevoir provenant des ententes corporatives (a)	540 021	531 645
	671 005 \$	605 101 \$

- a) Au 31 mars 2021, 81 % (82% en 2020) du total des sommes à recevoir provenant des ententes corporatives est à recevoir de la même société.

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

4. Placements

	2021	2020
Fonds communs de placement, à la juste valeur		
Marché monétaire	851 312 \$	18 410 \$
Actions privilégiées	16 384	10 001
Revenus diversifiés	5 014 758	6 619 527
Obligations canadiennes	502 291	-
Agriculture mondiale	912 212	859 004
Infrastructure mondiale	2 446 998	2 552 378
Immobilier canadien	1 590 537	1 542 608
	11 334 492	11 601 928
Appréciation du capital, à la juste valeur		
Actions canadiennes	1 533 174	781 044
Actions étrangères	894 481	994 773
Actions nord-américaines	353 282	520 907
Investissements privés	402 522	373 770
Immobilier canadien	954 765	928 876
	4 138 224	3 599 370
	15 472 716	15 201 298
Portion à court terme	851 312	18 410
	14 621 404 \$	15 182 888 \$

5. Immobilisations corporelles

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	113 719 \$	82 930 \$	30 789 \$	53 534 \$
Équipement informatique	45 385	36 222	9 163	8 475
Mobilier de bureau	21 902	14 542	7 360	9 892
	181 006 \$	133 694 \$	47 312 \$	71 901 \$

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2021****6. Actifs incorporels**

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	437 729 \$	326 958 \$	110 771 \$	111 599 \$
Logiciel	52 455	34 970	17 485	34 970
	490 184 \$	361 928 \$	128 256 \$	146 569 \$

7. Crédoiteurs

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	70 832 \$	43 606 \$
Contributions aux programmes à payer	699 208	550 000
Sommes à remettre à des partenaires, sans intérêts	57 700	152 400
Salaires et vacances à payer	102 143	134 898
Sommes à remettre à l'État	16 255	16 693
	946 138 \$	897 597 \$

8. Produits reportés

	2021	2020
Solde au début	65 000 \$	92 005 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	-	65 000
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(65 000)	(92 005)
Solde à la fin	- \$	65 000 \$

9. Informations sur les garanties bancaires

L'organisme dispose de lettres de garantie renouvelables annuellement d'un montant autorisé de 310 000 \$ afin d'honorer les prix de loterie.

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

10. Engagements contractuels

Les engagements contractuels pris par l'organisme en vertu de contrats de location-exploitation échéant de juillet 2023 à août 2024 totalisent 237 273 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2022	97 913 \$
2023	97 913 \$
2024	40 993 \$
2025	454 \$

Les engagements de l'organisme au niveau des contributions à des programmes de recherche, de soutien et d'éducation et de sensibilisation totalisent 3 306 658 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	1 389 680 \$
2023	1 375 311 \$
2024	356 667 \$
2025	140 000 \$
2026	45 000 \$

11. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2021	2020
Débiteurs	(67 604) \$	13 484 \$
Stocks	(70 769)	-
Frais payés d'avance	28 126	(2 869)
Créditeurs	48 541	626 682
Produits reportés	(65 000)	(27 005)
	(126 706) \$	610 292 \$

12. Instruments financiers

Catégories

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs et des créditeurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est exposé à ces trois risques.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'organisme réalise approximativement 13 % (5 % en 2020) de ses produits d'intérêts et de dividendes en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations des devises. Le solde des placements d'un montant de 711 292 \$ (701 216 \$ en 2020) est exprimé en dollars US et converti en dollars canadiens.

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

12. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La société est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements.

13. Ventilation des charges

Les montants des charges de fonctionnement général pour les salaires et charges sociales, le loyer ainsi que les frais de bureau, d'entretien et autres ont été ventilés comme suit relativement aux contributions aux programmes :

	Salaires et charges sociales	Loyer	Frais de bureau, d'entretien et autres
31 mars 2021			
Recherche	101 297 \$	9 728 \$	16 732 \$
Soutien	341 173	43 626	75 825
Éducation et sensibilisation	234 556	19 900	135 916
	677 026 \$	73 254 \$	228 473 \$
31 mars 2020			
Recherche	184 776 \$	8 597 \$	71 741 \$
Soutien	474 323	37 885	66 070
Éducation et sensibilisation	435 129	17 672	297 580
	1 094 228 \$	64 154 \$	435 391 \$

14. Autres informations sur les résultats

En 2020, l'organisme a reçu des biens en dons et commandites évalués, selon la juste valeur, à 69 506 \$. Des montants de 55 575 \$, de 8 795 \$ et de 5 136 \$ ont été comptabilisés respectivement dans les postes de produits « Partenariats corporatifs », « Initiatives communautaires » et « Événements et ventes » à l'annexe A et des montants de 45 876 \$ et de 23 630 \$ ont été comptabilisés respectivement dans le poste de charges - Collectes de fonds « Logistique des événements » à l'annexe C et dans les postes - Contributions aux programmes « Éducation et sensibilisation ».

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
ANNEXE A - COLLECTES DE FONDS ET DONNS		
Dons et legs	1 081 232 \$	600 332 \$
Partenariats corporatifs	962 229	1 562 873
Événements et ventes	586 342	628 304
Initiatives communautaires	582 297	1 055 977
	3 212 100 \$	3 847 486 \$

ANNEXE B - PRODUITS DE PLACEMENTS

Intérêts et dividendes	504 373 \$	694 614 \$
Variation de la juste valeur des placements - réalisée	237 972	31 058
Variation de la juste valeur des placements - non réalisée	608 987	(4 519)
	1 351 332 \$	721 153 \$

ANNEXE C - CHARGES - COLLECTES DE FONDS

Salaires, charges sociales et sous-traitants	699 618 \$	757 369 \$
Frais de bureau, d'entretien et autres	141 924	118 655
Investissements médias	89 966	23 295
Logistique des événements	76 063	202 670
Frais bancaires	37 140	31 232
Amortissement d'actifs incorporels	33 093	38 396
Loyer	16 543	17 358
Honoraires professionnels	15 311	995
Amortissement d'immobilisations corporelles	11 147	5 480
Assurances, taxes et permis	985	3 158
Dépréciation des comptes clients	-	35 193
	1 121 790 \$	1 233 801 \$

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires, charges sociales et sous-traitants	184 854 \$	203 090 \$
Frais de bureau, d'entretien et autres	64 632	54 564
Loyer	4 468	5 545
Frais bancaires	3 554	5 478
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 735	1 606
Honoraires professionnels	1 692	14 251
Assurances, taxes et permis	112	-
Investissements médias	-	3 158
	262 047 \$	287 692 \$

ANNEXE E - COMMUNICATIONS ET MARKETING

Investissements médias	32 355 \$	113 548 \$
Honoraires professionnels	15 072	14 290
Frais de bureau, d'entretien et autres	7 270	58 471
Salaires, charges sociales et sous-traitants	4 579	129 043
Frais bancaires	67	1 297
Loyer	-	3 078
Amortissement d'immobilisations corporelles	-	488
	59 343 \$	320 215 \$